



LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD



Rapport financier – Exercice 2022-2023

Avant-propos.

La bonne santé de ses finances permet à la Ligue de souscrire et de s'engager comme le souhaite la Fédération dans une démarche volontariste de développement de notre activité.

Bien que clôturant l'exercice négativement, les investissements réalisés par l'achat des équipements sportifs, permettant ainsi l'ouverture d'un nouveau club, seront, au cours des prochaines saisons, remboursés à 75 % (50 % par la région et 25 % par le club). Dans ce propos il n'est pas tenu compte de l'apport occasionné par l'adhésion de nouveaux licencié-e-s.

La subvention maximum de 50 % décidée par la Région est de **5 000.00 €** pour un investissement de **10 000.00 €**. Le montant actuel dépensé par la Ligue est de 7 050.00 €.

Présentation des comptes.

Recettes : 17 697.36 €

Notre Ligue compte 32 clubs affiliés et ont licencié 803 adhérents, dont 4 « PassScolaire ».
La rétrocession des licences FFB est de 12 353.00 € soit 69.87 %, ainsi réparti :

Disciplines	Licenciés	%	Montant /€	%	2021-2022
Américain	59	7.35	943.00	7.63	-22
BlackBall	152	18.93	2 177.00	17.62	+39
Carambole	591	73.60	9 218.00	74.62	+7
Snooker	1	0.12	15.00	0.12	-2

1 650.00 € du PSF 2022 soit 9.32 %.

2 000.00 € de la région, soit 11.3 %, subvention toujours aussi exigeante administrativement pour la constitution des dossiers.

1/2



LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD

Dépenses : 24 509.03 €

La principale dépense est donc, comme évoqué précédemment, l'achat de 4 tables d'occasion (3 BlackBall auprès de la FFB et un Français de 3.10)

Le défraiement des déplacements des phases finales nationales est de 5 706.99 € (non compris les retardataires, mais y sont inclus les rappels de 2021-2022) pour un budget prévisionnel de 5 400.00 €.

Disciplines	Montant /€	% Dépenses
Américain	1 678.42	6.85
BlackBall	2 023.57	8.26
Carambole	1 805.00	7.36
Snooker	200.00	0.82

L'organisation des diverses compétitions nationales par les clubs de Nice-Roquebrune-Salon, et l'équipement des joueurs pour la coupe des provinces pour **2 425.96 €** (dans l'attente de la demande de Nice pour la finale Libre N1) soit 9.90 %.

L'ensemble des frais, poste, bureau, banque, NdF, sportifs, abonnements, maintenance informatique, subventions clubs, (selon les conventions pour cause de déménagement ou de création soit **4 000.00 €**), pour **8 604.87 €** soit 35.06 %.

La participation aux CFA est de **679.90 €** dû à l'animateur ext. pour le BâP

L'amortissement des investissements sur 3 ans permet de réduire le résultat de cet exercice.

L'exercice 2022-2023 est négatif de **3 124.99 €**

Ce document est établi suite au rapport des vérificateurs des comptes.

Le 01/09/2023

Le trésorier
P. Establier

Le président
L. Amouroux